



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

LETTRE OUVERTE

Paris, le 18 juillet 2014

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Il y a quelques jours vous avez déclaré : « les actes de barbarie sur animaux sauvages doivent être inscrits au code pénal ».

Pourtant, simultanément, vous annoncez avoir signé la mise à mort de 36 loups qui pourront être abattus dans 20 départements.

Tuer ne serait-ce qu'un loup pour calmer les éleveurs est une solution de facilité et de lâcheté ! Seule la mise en place des moyens de protection des troupeaux, qui existent et sont subventionnés, serait efficace.

Les éleveurs italiens et espagnols l'ont compris, eux qui cohabitent respectivement avec 1500 et 2500 loups... contre environ 300 en France !

Le loup n'est qu'une victime désignée par calcul politique, tout cela est une insulte à l'écologie et à la préservation de la biodiversité.

Madame la Ministre, cette politique d'extermination est une honte, particulièrement en cette période où les jeunes animaux, dépendant de leurs parents, sont des cibles faciles.

Vous ne pouvez ni cautionner ni encourager ces comportements inacceptables et illégaux, **je vous demande d'intervenir immédiatement pour un cessez-le-feu sur une espèce protégée.**

Je compte sur votre intervention urgente car **la « gestion » catastrophique des espèces sauvages par la France est une honte !**

Cordialement,

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr